

**Mairie de Neuves-Maisons - Tarifs municipaux**

*Location et prestations du Centre culturel Jean-l'Hôte*

*Indice de révision : IPC octobre*

Type de prestation	Prestation	Types d'usagers	Rappel tarifs au 01/07/2021	Tarifs au 01/01/2023
<b>LOCATION DE LA GRANDE SALLE</b> <i>Inclut les mises à disposition pour :</i> - Grande salle et spectacles - Soirée dansante - Congrès ou Assemblée Générale - Repas	Une journée - salle complète	Néodomiens	876,60 €	964,26 €
		Hors commune	1 096,80 €	1 206,48 €
	Une journée - 1/2-salle	Néodomiens	377,40 €	415,14 €
		Hors commune	582,20 €	640,42 €
	Week-end complet (samedi-dimanche) si utilisation de la salle les 2 jours	Néodomiens	1 096,80 €	1 206,48 €
		Hors commune	1 313,90 €	1 445,29 €
<b>FORFAIT PAR REPETITION SUPPLEMENTAIRE</b> <i>(Galas de danse, spectacles)</i>	En semaine		129,80 €	142,78 €
	Les dimanches ou jours fériés		185,90 €	204,49 €
<b>PRESTATIONS LIEES</b>	Régisseur		193,10 €	212,41 €
	Couverts <i>bris ou perte facturés au prix coûtant</i>		223,40 €	245,74 €
	Forfait supp. si nécessité de la présence d'un technicien pour la soirée du nouvel an <i>attention, dans le cas contraire, l'accès au matériel de la régie est interdit</i>		437,20 €	480,92 €
	Mise à disposition et installation des tapis de danse		106,00 €	116,60 €
	Participation à la redevance spéciale d'ordures ménagères (par manifestation)		33,80 €	37,18 €
	<b>LOCATION DU HALL D'ENTREE</b>	<p>Utilisateurs A (associations néodomiennes ou scolaires) : pour une journée ou plus, gratuité après avis du Bureau Municipal.</p> <p>Utilisateurs B (manifestations à caractère commercial concernant la vente de biens culturels - suivant l'appréciation du Bureau Municipal) : pour une journée ou plus, la commune perçoit 5 % des recettes après approbation du Bureau Municipal.</p> <p>Utilisateurs C (autres manifestations à caractère commercial - suivant l'appréciation du Bureau Municipal) : pour une journée ou plus, la commune perçoit 10 % des recettes après approbation du Bureau Municipal.</p>		